

Délibération n° 019

Objet : Programme de travail des études Schéma Directeur pour les années 2001/2004

Le Comité Syndical, sur proposition de son Président, et après en avoir délibéré,

- 1. Prend acte du programme général de travail proposé (années 2000/2004)*
- 2. Approuve le programme de travail des études du Schéma Directeur pour l'année 2001*
- 3. Décide de conclure avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS) un contrat d'objectifs pour la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du Schéma Directeur pour l'année 2001*
- 4. Charge le Président du Syndicat de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin.*

*Adopté par le Comité Syndical
en date du 21 décembre 2000*